



ATTALENS FAIT SON CINÉMA AVEC ROADMOVIE



ÂGE LÉGAL: 10 ANS

JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 - 20h00
OUVERTURE DES PORTES - 19H00

AUBERGE DE L'ANGE,
GRAND-RUE 27, 1616 ATTALENS

ENTRÉE LIBRE, chapeau à la sortie

SOUS RÉSERVE DES PLACES DISPONIBLES

Réservation conseillée à reservations@attalens.ch ou au 021 947 41 85
Places non numérotées



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'économie et
Office fédéral de la culture OFC



9 novembre 2023

ROADMOVIE

Chaque année, l'association de cinéma itinérant Roadmovie parcourt la Suisse pour faire découvrir le cinéma contemporain suisse tant aux élèves des écoles primaires qu'aux adultes. Cet automne, Roadmovie fera halte à Attalens le 9 novembre 2023.

En collaboration avec la commune d'Attalens et la Société de développement d'Attalens, elle transformera la grande salle de l'Auberge de l'Ange en salle de cinéma le temps d'une journée. Le programme débutera par un après-midi cinéma destiné aux élèves de classes primaires où une sélection de courts-métrages suisses récents leur sera présentée. A 20h00 aura lieu la projection du film *Last Dance* pour les habitants d'Attalens.

Réservation conseillée à reservations@attalens.ch ou au 021 947 41 85.



Terrain synthétique

INFRASTRUCTURES



Depuis plusieurs années, les écoliers et les sportifs, mais également la population d'Attalens ont la chance de pouvoir jouer sur le terrain synthétique de l'école toute l'année.

Terrain synthétique et environnement

Si les nostalgiques regrettent peut-être l'odeur du gazon fraîchement coupé par une tondeuse vrombissante, l'avantage du gazon synthétique est qu'il permet une utilisation du terrain tout au long de l'année, y compris en hiver, et ceci par tous les

temps, alors qu'un gazon naturel ne devrait pas être utilisé plus d'une quinzaine d'heures par semaine.

L'entretien du terrain synthétique est respectueux de l'environnement car il permet d'économiser de l'eau. De plus, il ne nécessite pas de pesticides, d'engrais ou d'herbicides dangereux. Enfin, il est 100% recyclable.

Sur certains terrains synthétiques, une couche de granules de caoutchouc est ajoutée afin d'améliorer la jouabilité de la surface. Dans la plupart des cas, ces granules sont composés de caoutchouc issu de pneus recyclés, potentiellement nocifs pour l'être humain et l'environnement.

Rassurez-vous ! Ce n'est pas le cas à Attalens, où un gazon synthétique sans remplissage a été posé, plus adapté à une utilisation fréquente par les enfants.

Casier connecté

La commune a récemment installé à l'essai pour une année un casier connecté à proximité du terrain synthétique, mettant ainsi gratuitement à disposition un ballon de basket, un disque de frisbee et un ballon de rugby.

Il suffit aux utilisateurs de s'inscrire sur une application pour pouvoir utiliser les équipements sportifs. C'est très simple et rapide et permettra d'éviter vols et déprédations.



Du fair-play s'il vous plaît

Afin que chacun puisse profiter pleinement du terrain synthétique, nous vous invitons toutes et tous à faire preuve de fair-play envers le voisinage et le matériel en respectant les règles d'utilisation du terrain, notamment :

- l'accès au terrain (en dehors des plages réservées) est autorisé de 7h00 à 22h00 ;
- les utilisateurs sont tenus de limiter les nuisances sonores afin de respecter le voisinage ;
- la nourriture et les boissons doivent être consommés en dehors du terrain ;
- il est interdit de fumer ou faire un feu sur le terrain ;
- l'accès aux chiens est interdit.



Arrivée

PERSONNEL COMMUNAL



Après avoir nommé Valentin Pauli responsable de l'édilité à partir du 1^{er} juillet 2023, la commune a engagé Fabien Bezzola, horticulteur-paysagiste, comme employé d'édilité, responsable de l'entretien des espaces verts.

FABIEN BEZZOLA

Horticulteur-
paysagiste

Employé d'édilité
à 100%

Lausanne, puis la commune de Pully où j'étais responsable d'une équipe et formateur d'apprentis.

Ma nouvelle fonction

J'ai saisi l'opportunité de travailler dans ma commune de domicile. C'est une petite structure où le travail est très diversifié. Mes connaissances des plantes et de la nature me permettront de créer des espaces verts écologiques et durables.

Mes passions

A Pully, j'étais pompier volontaire de jour. Les activités et les formations reçues dans le cadre des pompiers m'intéressent beaucoup. Je poursuivrai peut-être cette activité en Veveysse.

Durant mes loisirs, je me ressource en montagne, lors de sorties en peau de phoque en hiver et de randonnées en haute montagne en été.

Avec un travail sur ma commune de domicile, je suis heureux de pouvoir passer un peu plus de temps avec ma petite famille.

Mon origine

Je suis né en 1987 à Lausanne où j'ai grandi. Après ma scolarité obligatoire, j'ai effectué un apprentissage d'horticulteur-paysagiste et obtenu mon CFC en 2005. Je suis marié et papa d'un petit garçon.

Ma trajectoire professionnelle

Après mon CFC, j'ai exercé durant quatre ans mon métier dans des entreprises privées de paysagisme. Après un intermède d'une année et demi dans une entreprise de génie civil, où j'ai acquis des connaissances en aménagement extérieur, j'ai travaillé durant 12 ans comme horticulteur-paysagiste dans des communes, d'abord à la ville de



Commune

DEVELOPPEMENT DURABLE



Biodiversité dans les espaces verts

Un des objectifs du Conseil communal pour cette législature est de concrétiser plus largement la promotion de la biodiversité dans la gestion des espaces verts communaux.

Pour y parvenir, un concept de base a été établi par le service de voirie avec le soutien d'une biologiste. Quatre types de gestion des espaces verts ont été définis : soigné, régulier, réduit et occasionnel. Les espaces verts communaux ont ensuite été listés et répartis selon le type d'entretien qu'ils nécessitent.

Il ressort de cette analyse que l'application du concept de gestion durable des espaces verts ne devrait en principe pas augmenter la charge de travail. La promotion de la biodiversité implique cependant de disposer de compétences techniques spécifiques en lien avec la gestion des espaces verts.



Recyclage des cartouches d'encre et des aérosols : vous avez désormais la possibilité de déposer les cartouches d'encre et les aérosols usagés dans les contenants prévus à cet effet à la déchetterie d'Attalens.



Comment éliminer les déchets de jardin ? La meilleure manière d'éliminer les déchets végétaux provenant des jardins ou des champs est de les composter ou d'entasser les branches pour les laisser se décomposer.

Nous rappelons qu'**il est interdit de déposer des déchets verts en forêt** car ils peuvent contenir notamment des résidus d'engrais ou favoriser l'introduction d'espèces importées, appelées « néophytes », qu'il devient ensuite difficile d'éradiquer.



Obligation d'éteindre les enseignes lumineuses la nuit : dans un communiqué du 17 juillet 2023, le Service de l'énergie du canton de Fribourg a fait part de nouvelles directives en matière d'énergie et d'enseignes lumineuses, entrées en vigueur au 1er juillet 2023.

Dorénavant, les enseignes publicitaires et l'éclairage dans les commerces, les expositions et les chantiers doivent être éteints entre minuit et 5 heures. Un courrier a été adressé aux entreprises locales, les informant de ces dispositions et les encourageant à appliquer les horaires d'extinction de l'éclairage public communal, soit de 23h30 à 5h30.



Biodiversité : installation de nids artificiels pour les martinets noirs : afin de favoriser la biodiversité, la commune, sur les conseils d'un biologiste, a décidé d'installer des nids artificiels pour les martinets noirs sur le bâtiment de l'administration communale.



Commune

EN BREF

Taille des arbres, arbustes et haies vives en bordure de route

Nous rappelons que la Loi sur les routes (art. 94 et 95) oblige les propriétaires à tailler chaque année **avant le 1^{er} novembre** les arbres, arbustes et haies vives *bordant les voies publiques*. Passé cette date, les services communaux ou une entreprise privée mandatée par la commune pourront procéder à la taille sur le domaine privé aux frais des propriétaires.

Afin de garantir une bonne visibilité aux usagers de la route et faciliter le passage des véhicules de déneigement sur les routes et trottoirs, il est important que les haies soient correctement entretenues tout au long de l'année.

Haies : sur les tronçons rectilignes, les branches des haies doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la route et ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité.

Arbres : aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée.

Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m.

Police des constructions – Traitement des dénonciations

Il arrive que la commune reçoive des dénonciations, anonymes ou non, en matière de constructions. Si la situation dénoncée implique par exemple la mise en danger potentielle de citoyens ou un non-respect de la police des constructions, la commune se doit d'intervenir.

Le service technique se rend sur place pour vérifier ce qu'il en est et prend les mesures adéquates si nécessaire.

Dans tous les cas, il va de soi que l'identité de l'auteur de la dénonciation n'est pas communiquée. De même, la personne qui a dénoncé la situation n'a pas à connaître la suite donnée à l'affaire.

Rentrée scolaire – Accès à la cour d'école

En cette période de rentrée scolaire, nous rappelons aux parents et/ou accompagnants des enfants que l'accès à la cour d'école est interdit aux véhicules, y compris les deux-roues tels que vélos et trottinettes, ceci pour offrir aux enfants un espace sécurisé où ils peuvent jouer librement.



ZÉRO DÉCHET OU PRESQUE!

Samedi 30 septembre

Journée de l'énergie

Commission de l'énergie et du développement durable

10H00

Départ Course ramassage
des déchets (plogging)
Inscriptions via le code QR
Place des Portalottes

11H15

Présentation bonnes pratiques
de recyclage
Déchetterie

11H45

Apéro offert à la population
Remise du premier prix pour
le plogging
Place des Portalottes

**9H00-
14H00**

Troc des enfants (0-16 ans)
*Organisé par des mamans
de la Veveyse*
Anciens ateliers de couture

Inscriptions
et programme

www.journeedelenergie.ch



**14H00-
16H00**

Workshop Zerowaste
"Maison, Travail & Cadeaux"
Inscriptions via le code QR
Salle polyvalente

Dès 12h00

Food truck WØFF
Bar du marché de la place jaune
Stands de démonstrations et
d'animations pour petits et grands
Place des Portalottes

Jeu écologique éducatif
pour enfants (6-12 ans)
Collectif Micheline et Mireille
Inscriptions via le code QR
Place des Portalottes



30 septembre 2023

JOURNEE DE L'ENERGIE

La Commission de l'énergie et du développement durable d'Attalens a le plaisir de vous convier à sa journée de l'énergie 2023 avec pour thème : *Le Zéro déchet... ou presque !*

L'objectif est de sensibiliser la population à la problématique des déchets afin de diminuer leur impact sur l'environnement selon le concept des 3 R : **Réduire, Réutiliser, Recycler.**

Ecole d'Attalens – Réduire

Nous proposons gratuitement à la population de participer à un workshop organisé par Zerowaste Switzerland intitulé « *Travail, loisirs, cadeaux* ». Inscriptions obligatoires via le code QR ou sur www.journeedelenergie.ch

Place des Portalottes – Réutiliser

Des stands de démonstrations didactiques sensibiliseront petits et grands à la thématique des déchets. C'est également le lieu de départ du « Plogging », autrement dit la course ou marche de ramassage de déchets. Des sacs-poubelle ainsi que des gants seront distribués aux coureurs (durée : 45 min. environ, arrivée à la déchetterie). Il y a un prix à gagner pour le sac-poubelle le plus lourd !

Déchetterie – Recycler

En plus de la pesée des sacs-poubelle, l'équipe de la voirie vous dévoilera tous les secrets du recyclage avec une démonstration des bonnes pratiques.

Programme de la journée

10h – Place des Portalottes

Départ du « Plogging » (course de ramassage des déchets)

Dès 10h30 – Déchetterie

Arrivée du « Plogging » et pesée des sacs-poubelle

11h15 – Déchetterie

Démonstration de la voirie

11h45 – Place des Portalottes

Apéro offert à la population et remise du prix du « Plogging »

Dès 12h00 – Place des Portalottes

Food truck *World of Fresh Food* et bar du marché de la place jaune

De 12h00 à 16h00

Stands d'animation et jeux pour adultes & enfants

14h00 à 16h00 – Salle polyvalente

Workshop Zerowaste



Recette d'un succès populaire

GIRON DES JEUNESSES VEVEYSANNES

Soleil, musique, animations en tous genres, ... tous les ingrédients étaient réunis pour que le 26^{ème} Giron des jeunes veveysannes organisé du 16 au 20 août 2023 à Tatroz soit un succès.

Si les joutes sportives, le cortège de chars et les costumes des sociétés de jeunesse constituent l'essence même d'un giron, la richesse des activités proposées a séduit un large public. Les habitants de la région se sont déplacés en nombre et ont également répondu présent en participant comme bénévoles, avec 1200 personnes inscrites durant les cinq jours de la manifestation.

L'organisation du giron à Tatroz a été l'occasion d'une collaboration fructueuse entre le comité et la commune d'Attalens, qui ont organisé ensemble la fête du 1^{er} Août.



Durant le giron, la Jeunesse de Tatroz a offert le 18 août un repas aux Aînés afin qu'ils profitent eux aussi de la fête. Ce fût un joli moment de partage, les jeunes ayant servi leurs Aînés.

Si la commune a contribué au bon déroulement du giron en mettant personnel et matériel communal à disposition, le comité du giron, sitôt la fête terminée, a fait don d'une fontaine en bois et d'un grand jeu *Puissance 4* à la commune. Ils sont d'ores et déjà installés sur la place de jeux de Tatroz.

Le Conseil communal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué au succès de la fête : le comité d'organisation, la Jeunesse de Tatroz, mais également tous les bénévoles sans qui la fête n'aurait pas eu lieu.